



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INVITATION PRESSE

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective
présentera, en exclusivité à la presse, le rapport

Pour une politique du stationnement au service des usagers

Mardi 17 décembre 2013 à 11h30
au Commissariat général à la stratégie et à la prospective
18, rue de Martignac – 75007 Paris

***En présence de Denis RAMBAUD, Président de la commission « stationnement » du
GART et Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération***

Fondées au départ sur un objectif de sécurité et de fluidité d'usage de la voie publique, les politiques de stationnement urbain se sont au fil des années enrichies et diversifiées : stationnement réglementé, puis tarifé selon différentes catégories d'usage, règles d'urbanisme imposant l'aménagement de places de stationnement privées, etc.

Néanmoins, au cours de la dernière décennie, plusieurs travaux officiels ont souligné les dysfonctionnements des politiques de stationnement : dispersion des compétences entre les orientations générales et les réglementations locales, ou répartition inadaptée du stationnement entre la voirie, les parcs publics et l'espace privé, inefficacité du système de contrôle.

Aujourd'hui, les collectivités ne disposent pas dans la grande majorité des cas, des leviers nécessaires pour organiser un stationnement adapté aux spécificités locales, fondé sur des recettes stables et prévisibles, et pour assurer un contrôle et des taux de recouvrement du stationnement payant permettant une organisation efficace.

Quelle politique du stationnement mettre en œuvre pour apporter une réponse aux dysfonctionnements du mode de gouvernance actuel ?

Le présent rapport, fruit des travaux menés par un groupe de travail constitué au Commissariat général à la stratégie et à la prospective et réunissant des experts du sujet, **analyse les finalités et principes d'une politique du stationnement au service des usagers, ainsi que son organisation possible. Ce rapport formule en conclusion six recommandations relatives à sa mise en œuvre.**

Inscription obligatoire :

Jean-Michel Roullé
Responsable de la communication
Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira
Chargée de mission communication
Tél. 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr